

LAISSEZ - PASSER MONTAGE / DÉMONTAGE

**OBLIGATOIRE DU 3 AU 6 NOVEMBRE POUR LE MONTAGE,
LE 10 (A PARTIR DE 18 H) ET LE 11 NOVEMBRE 2022 POUR LE DÉMONTAGE
POUR LES EXPOSANTS, LES INSTALLATEURS, LES PRESTATAIRES.**

Ce document doit être présenté à l'agent de sécurité pour accéder à l'enceinte du salon
et devra être apposé sur le pare-brise.

SOCIÉTÉ :	
NOM DU STAND A INSTALLER :	
N° DU STAND :	
NOM - PRÉNOM DU CHAUFFEUR :	
N° DE PORTABLE :	
IMMATRICULATION DU VÉHICULE :	